

Nantes Métropole

C O M M U N A U T É U R B A I N E

Direction du Secrétariat Général

44923 Nantes cedex 9

Envoyé par Service Vie des Assemblées

Tél : 02 40 99 52 40

A l'attention de : Mme BARBIER et Mme DAVID

Christine

Préfecture de Loire Atlantique,

Préfecture de la Loire Atlantique

Bureau du contrôle de la légalité et de
l'intercommunalité

6 quai Ceineray - BP 33515 - 44035 NANTES
cedex 1

Objet : Transmission des actes au contrôle de légalité

Bordereau d'envoi

Nantes, le 17 Décembre 2021

Objet

Annexes à la délibération n°2021-162 du 10 décembre 2021 – Règlement Local de Publicité Métropolitain de Nantes Métropole

La délibération a fait l'objet d'une télétransmission le 16 décembre 2021.

Le poids des annexes est supérieure à 100 MO, ils sont donc transmis sous format CD ROM, ci-joint.

Bonne réception.

RETOUR LE :

Préfecture de la Loire-Atlantique

ARRIVÉ le

20 DEC. 2021

SGCD - Courrier